LES APPRENANTS IGBOPHONES FÂCE À LA PRONONCIATION DES SONS FRANÇAIS

Ijeoma Juliana IFEZUE
ijebella2@gmail.com

Dennis Osadebay University, Asaba

Résumé

Bien de chercheurs s'accordent sur le fait que l'apprentissage d'une langue étrangère est souvent associé à des difficultés (Lauret, 2007 ; Ezeani, 1999). L'apprenant n'arrive pas souvent à réaliser correctement des sons de la langue seconde parce qu'il a déjà acquis la prononciation des sons de sa langue maternelle. Il a souvent tendance de transférer la prononciation et les règles de sa langue maternelle à la langue qu'il apprend. Cette recherche propose d'examiner les problèmes qu'affrontent les igbophones dans la réalisation des phonèmes français. Pour ce faire, nous allons comparer les phonèmes français et ceux de l'igbo pour en dégager les convergences et les divergences entre les deux systèmes linguistiques afin de prévoir les points problématiques et interférents.

Mots-clés : *Phonologie, Phonétique corrective, Enseignement du FLE, Interférence linguistique, Pronunciation*

Abstract

Many researchers affirm that learning a foreign language is often associated with difficulties (Lauret, 2007; Ezeani, 1999). The learner finds it difficult to correctly pronounce the sounds of the second language because he or she has already acquired the pronunciation of the sounds of his or her mother tongue. The learner often tends to transfer the pronunciation rules of his mother tongue to the target language. This research proposes to examine the problems that Igbo speakers face in the production of French phonemes. To do this, we will compare French phonemes and those of igbo to identify the areas of similarities and differences between the two linguistic systems in order to predict the problematic and interfering points.

Keywords*: Phonology, Corrective phonetics, Teaching French as a foreign language, Linguistic interference, Pronunciation*

Introduction

La production correcte des sons d'une langue tient une place fondamentale dans l'apprentissage d'une langue. La maîtrise des sons français pose des problèmes aux apprenants igbophones du français, langue étrangère (FLE). Voilà la raison d'être de ce travail qui vise à identifier les sons français qui posent problème aux apprenants du FLE de langue maternelle igbo. L'objectif principal est de comparer le système des sons français et celui de l'igbo afin de dégager les sons problématiques et interférents.

Les difficultés associées à la production des sons français par les apprenants étrangers sont complexes, puisqu'ils sont aussi influencés par leurs connaissances de la langue anglaise (langue seconde). Kwofie (95) avance que les difficultés tiennent des différences structurales entre la langue à enseigner et la langue maternelle et même des langues déjà maitrisées par l'apprenant. À cet effet, l'apprenant désorienté, tente de substituer quelques sons de cette langue, qui n'ont pas d'équivalent dans sa langue maternelle. Cela aboutit à ce qu'on appelle l'interférence linguistique.

Wriel Weinrcich, cité par Okafor (13), définit l'interférence comme la situation où un bilingue identifie un phonème de la langue seconde par celui de la langue maternelle en le produisant d'après la manière de la production des sons de la langue maternelle (notre traduction). La langue maternelle est décrite comme le premier paramètre conditionnant la performance en prononciation d'une langue étrangère. Lauret (2007) admet aussi l'existence de l'interférence linguistique dans l'acquisition de la prononciation d'une langue étrangère telle que le français (102). Ce phénomène d'interférence pose un problème majeur dans l'apprentissage de la langue française et par conséquent empêche la communication efficace dans cette langue. Dans cette optique, Lauret donne quelques éléments de réponse sur l'enseignement et l'apprentissage de la prononciation en affirmant que « La motivation, la réflexion, la capacité à l'entrainement, et d'autres facteurs socio -culturels et socio-psychologique peuvent constituer des obstacles à l'apprentissage et à l'enseignement de la prononciation » (38). Il est d'avis que la prononciation, un aspect intégral de la langue doit se tenir sérieusement dès le début de l'apprentissage.

Ce travail se base sur le principe de l'analyse contrastive qui exige une comparaison systématique de deux ou plusieurs langues en vue de prévoir des difficultés des apprenants. Cette

approche a été proposée par Robert Lado vers 1957. Dans son œuvre *Linguistics Across Culture*', Lado observe que la connaissance de la langue de départ influence l'apprentissage de la langue cible. Pour lui, les apprenants tentent de projeter les structures de leur langue maternelle à la langue étrangère. À cet effet, les apprenants ont la tendance à apprendre facilement les éléments de la langue étrangère qui sont similaires à ceux de leur langue maternelle et de trouver difficile ceux qui sont différent de leur langue maternelle. Lauret explique que « L'analyse contrastive compare des descriptions de même nature des deux langues et distingue les « contenu similaires » (et donc plus faciles à acquérir) des « nouveaux contenu » (risquant de poser problème) » (99).

Cette étude propose donc de faire une analyse contrastive de système phonologique (celui du français et celui de l'igbo) pour en dégager les similarités et les différences afin de cerner les points problématiques. Une telle étude va permettre d'avoir une connaissance approfondie des langues en question. C'est dans ce sens que Gleason remarque que «...La comparaison des systèmes phonologiques peut quand même avoir une certain valeur… Les résultats … peuvent être très utiles sur le plan pratique parce qu'ils donnent un fond d'expérience linguistique qui contribue à une meilleure compréhension des langues » (262). Pour lui, on peut établir des comparaisons en se fondant sur la présence ou l'absence de certains phonèmes ou type de phonèmes.

1.0 Notions de phonétique et phonologie

La production des sons fait l'objet de la phonétique et de la phonologie qui s'intéresse à l'étude des sons du langage humain. La phonétique étudie la composante sonore d'une langue dans sa réalisation concrète des points du vue acoustique, physiologique (articulatoire) et perceptif (auditif) (Cuq 194). En d'autres termes, la phonétique s'occupe de la mise en pratique des sons en parole ou langage, alors que la phonologie s'intéresse à l'étude des sons compte tenu de leur fonction en communication linguistique. Pour Léon P., la phonologie est la discipline qui étudie la forme de l'expression, c'est-à-dire l'arrangement selon lequel s'établit la fonction distinctive des phonèmes dans la structure de la langue (7). Elle est une branche de la linguistique qui étudie l'emploi systématique des sons pour donner un sens à une langue quelconque.

Ces deux aspects d'étude linguistique posent beaucoup de problèmes aux apprenants non natifs. Par exemple, les igbophones apprenant le français rencontrent plusieurs difficultés dans la prononciation de certains sons français. Compte tenu de la différence entre le système phonologique du français et celui de l'igbo, il s'ensuite que certains éléments phonologiques du français constituent des obstacles vers leur apprentissage efficace du français langue étrangère.

1.1 Système phonologique du français

Chaque langue est composée des unités distinctes qui servent à distinguer le sens des mots en communication linguistique. Cela veut dire que chaque son a sa valeur linguistique, qui lui sert à fonctionner comme une unité distinctive de sens dans une langue donnée. Ces unités distinctives de sens, appelé aussi les phonèmes sont l'objet d'étude de la phonologie. En français, il existe trente-sept phonèmes dont seize voyelles, dix-huit consonnes et trois semi-consonnes. Ces phonèmes s'opposent les uns aux autres et forment un système de communication linguistique. Cette fonction distinctive découle de leurs traits articulatoires. Voyons donc, les phonèmes vocaliques et puis les phonèmes consonantiques en dégageant leurs traits articulatoires qui forment la base de leur valeur ou nature distinctive.

1.1.1 Phonèmes vocaliques

Le français standard est composé de seize phonèmes vocaliques dont douze sont orales et quatre nasales. Ces phonèmes se distinguent selon leurs traits articulatoires. Ils sont classés alors d'après l'aperture de la bouche, la position de lèvre aussi bien que le mouvement de la langue pendant l'articulation. Les voyelles orales se distinguent de celles nasales car pendant la production des premières le voile du palais est relevé et l'air expiré passe par la bouche, tandis que les derniers se réalisent lorsque la voile du palais est abaissée et l'air passe par la bouche et en même temps par le nez. Les voyelles orales sont ; /i/, /e/, /ɛ/, /a/, /ɑ/, /ɔ/, /o/, /u/, /y/, /ø/, /œ/, /ə/. Les voyelles nasales sont; /ɛ̃/, /ɑ̃/, /ɔ̃/, /œ̃/

Ensuite, on distingue quatre degrés d'aperture de la bouche pendant la production des voyelles, à savoir:

- Fermé: Par exemple, /i/, /y/, /u/
- Mi-fermé: Par exemple, /e/, /o/, /ø/,

- Mi-ouvert: Par exemple, /ɛ/, /œ/, /ɔ/
- Ouverte: Par exemple, /a/, /ɑ/

Néanmoins, les voyelles sont aussi classées selon la participation des lèvres pendant la production. Lorsque les lèvres s'arrondies pendant l'articulation, on dit qu'une voyelle arrondie ou labiale se réalise. Mais lorsque les lèvres s'écartent, on dit qu'une voyelle écartée ou non arrondie se produise.

Voyelles Arrondies: /y/, /u/, /œ/, /ø/, /o/, /ɔ/, /œ̃/, /ɔ̃/

Voyelles Non-Arrondies (Ecartées): /i/, /e/, /ɛ/, /a/, /ɑ/, /ɑ̃/
Le classement des voyelles françaises, d'après la position de la langue dans la bouche, dépend du mouvement de la langue vers l'avant et le mouvement de la langue vers l'arrière. Le premier s'agit des voyelles antérieures alors que le dernier produit les voyelles postérieures.
Voyelle Antérieure: /i/, /y/, /e/, /a/, /ɛ/, ø/, /œ/, /ɛ̃/, œ̃/
Voyelle Postérieure: /u/, /o/, /ɔ/, /ɑ/, /ɔ̃/, /ɑ̃/

1.1.2 Phonèmes consonantiques

Le système phonologique du français contemporain comporte de dix-huit phonèmes consonantiques. Chacune de ces consonnes peut se définir selon certains critères articulatoires à savoir : le point d'articulation et le mode d'articulation. Le premier implique la manière dont les sons sont articulés et l'autre s'agit du point où le passage de l'air est modifié et en même temps que les organes articulatoires responsables de la production de chaque son. Ces critères sont également appelés opposition dans la mesure où ils permettent aux phonèmes de se distinguer entre eux, par paire. Pour illustrer, les premiers se produisent lorsqu'il y a une fermeture totale du passage de l'air dans la cavité buccal alors que les autres se réalisent lorsqu'il y a un resserrement ou frottement du passage de l'air. Exemple des consonnes occlusives sont:

Sourdes: /p/, /t/, /k/ Sonores: /b/, /d/, /g/ Nasales: /m/, /n/, /ɲ/, /ŋ/

Les consonnes fricatives sont: Sourdes: /f/, /s/, /ʃ/. Sonores: /v/, /z/, /l/, /ʒ/, /R/

En outre, les consonnes françaises se classent également d'après les organes de la parole en contact pendant leur articulation. Par exemple,

Bilabiales: /p/, /b/, /m/. Apico-dental: /t/, /d/, /n/

Medio-palatale /ɲ/ Dorso-vélaire: /k/, /g/,/ ŋ/

Labiodentales: /f/, /v/ Dentales: /s/, /z/

Pré-palatales: /ʃ/, /ʒ/ Apico-alvéolaire: /l/ Uvulaire: /R/

1.1.3. Les semi-consonnes

En langue française, il existe trois phonèmes consonantiques qui partagent quelques traits vocaliques et consonantiques. D'après Jean Dubois et al (433), une semi-consonne est « un type de son caractérisée par un degré d'aperture de la cavité buccal intermédiaire entre celui de la consonne la plus ouverte et celui de la voyelle la plus fermée, comme le /j/ de pied /pie/, le /w/ de oui /wi/, le /ɥ/ de nuit /ɥi/ » En fait , chaque fois que /i/, /y/ ou /u/ se trouve suivi d'une voyelle, ils tendent à devenir une semi-consonne. C'est important de noter que les semi-consonnes ne se prononcent pas isolement comme les voyelles. Elles ne peuvent même pas former une syllabe avec une consonne ou seul comme une voyelle. Elles se sont classées ainsi:

Antérieure/ non-arrondie - /j/ comme dans 'hier'

Antérieure/ Arrondie - /ɥ/ comme dans 'huile'

Postérieure/ Arrondie - /w/ comme dans 'louer'

Nous avons étudié le système consonantique et vocalique du français en les classant d'après leurs traits articulatoires. Voyons ensuite le système vocalique et consonantique de l'igbo standard.

1.2 Système phonologique de l'igbo

La langue igbo est composée de trente-six phonèmes dont huit sont les phonèmes vocaliques et vingt-huit sont les phonèmes consonantiques.

1.2.1 Phonèmes vocaliques de l'igbo

Le système vocalique de l'igbo standard comprend huit voyelles : /a/, /e/, /i/, /I/, /o/, /ɔ/, /u/, /ʊ/ (Ezeuko et Ochira, 40). Ces phonèmes sont classés d'après leurs traits articulatoires qui dépendent de la position des lèvres, le mouvement de la langue aussi bien que l'espace dans la bouche pendant l'articulation. Ils sont tous oraux et sonores. Pendant la réalisation des phonèmes vocaliques, la bouche s'ouvre plus ou moins selon le degré d'aperture: fermés, mi-fermés, mi-ouverts, ouverts.

Par exemple : Phonème fermé: /i/, /u/

Phonème mi-fermé: /ị/, /ʊ/

Phonème mi-ouvert: /e/, /o/

Phonème ouvert: /a/, /ɔ/

Néanmoins, certains phonèmes vocaliques igbo se produisent avec les lèvres écartées. Ils sont dits les phonèmes écartés ou non arrondis. Les autres qui se réalisent avec les lèvres arrondies sont les phonèmes arrondis.

Par exemple: phonèmes écartés: /i/, /e/, /a/, /I/ Phonèmes arrondis: /u/, /ʊ/, /o/, /ɔ/

De plus, les phonèmes igbo se classent selon le mouvement de la langue pendant l'articulation. Lorsque la langue meuve vers l'avant pendant la réalisation, les phonèmes antérieurs se produisent mais lorsque la langue se meuve vers l'arrière, donc les phonèmes postérieurs se réalisent.

Par exemple: Phonèmes antérieurs: /i/, /I/, /e/, /a/ Phonèmes postérieurs: /u/, /ʊ/, /o/, /ɔ/

Nous avons décrit le système vocalique de la langue igbo en classant les phonèmes vocaliques d'après leurs traits articulatoires. Voyons ensuite le système consonantique de la langue igbo.

1.2.2 Phonèmes consonantiques

Le système phonologique de l'igbo est composé de vingt-huit phonèmes consonantiques (Ezeuko et Ochira, 17) qui se classent d'après leur point d'articulation et mode d'articulation. Voyons le classement des consonnes de l'igbo à partir de tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1: Classement des phonèmes consonantiques de l'igbo

Phonèmes consonantiques de l'Igbo														
Point d'articulation / Mode d'articulation		Bilabiales		Labio-dentale	Alveo-dentales		Dorso-alveolaires		Palatales	Velaire				Labio-velaire		Glottal
										Plain		Labio				
Nasales		M			n				ɲ	ŋ		$ŋ^w$				
Plosives (occlusifs)		p	B		t	d				k	g	k^w	g^w	$\widehat{kp}$	$\widehat{gb}$	
Affricatives							tʃ	dʒ		ɣ						
Fricatives				f | v	s	z	ʃ								ɦ
Approximant	Central						r		j					w		
	Lateral						l									

Le tableau 1 au-dessus démontre le système consonantique de la langue igbo. (Ezeuko et Ochira, 17)

2.0 Étude comparée du système phonologique des deux langues en étude

La comparaison des éléments phonologiques va nous permettre de mettre en relief les traits distinctifs qui caractérisent chacune des langues et favorisent la connaissance approfondie des langues en question. En se basant sur le principe de l'analyse contrastive, les apprenants ont souvent tendance à apprendre facilement les éléments de la langue étrangère qui sont similaires à ceux de leur langue maternelle et de trouver difficile ceux qui sont différent de leur langue maternelle.

Sans aucun doute, il existe quelques similarités entre le système phonologique du français et celui de l'igbo. Soulignons aussi que même s'il y a des phonèmes identiques dans les deux langues, chacun d'eux fonctionne auprès d'un système tout à fait différent. D'abord, nous allons comparer les voyelles françaises et igbo puis traiter les consonnes des deux langues.

2.1 Comparaison des voyelles françaises et igbo

Le système vocalique du français comprend seize voyelles alors que celui de l'igbo sont huit. **En se b**asant sur les critères phonologiques des phonèmes, on observe que les deux langues présentent les critères communs qui comprennent l'aperture et le lieu d'articulation. Elles distinguent quatre degrés d'aperture : fermé, mi-fermé, mi-ouvert et ouvert. En plus, la labialisation est l'un des traits articulatoires des voyelles françaises aussi bien que celles de l'igbo.

Cependant, en considérant les traits articulatoires des voyelles françaises, on constate qu'il y a certaines voyelles françaises qui n'existent pas en igbo. Parmi elles, sont les antérieures arrondies : /y/, /œ/, /ø/, /ə/. La langue igbo possède plutôt les voyelles postérieures arrondies : /u/, /ʊ/, /o/, /ɔ/. L'absence de ces traits phonologiques en igbo peut constituer des difficultés chez l'apprenant igbo. Voilà pourquoi en entend toujours /tu/ au lieu de /ty/ quand ce dernier prononce le mot 'tu', et /po/ au lieu de /pø/ pour 'peux'. De même, la langue igbo ne possède aucune voyelle nasale alors que le français en a quatre: (/ã/, /ɛ̃/, /ɔ̃/, /œ̃/) qui constituent des difficultés chez l'apprenant igbo. Par exemple, au lieu de réaliser /plɛ̃/ dans le mot plein, l'apprenant igbophone prononce plutôt /plɛn/ en mettant la consonne nasale qui suit. Cette nasalisation vocalique pose d'énormes difficultés pour les apprenants igbophones.

Il est nécessaire de noter également que les voyelles françaises /e/ et /ɛ/ ne se distinguent pas pour l'apprenant igbophone car en igbo il existe une seule voyelle antérieure écartée /e/ qui se réalise un peu plus ouvert que le /e/ du français. Par exemple : 'ede', 'ebe' etc. Pour cette raison, l'apprenant igbo tente de réaliser les mots 'mère' et ' thé' de la même manière sans faire la distinction entre les voyelles. De même, les voyelles /a/ et /ɑ/ français ne se distinguent pas chez l'apprenant igbophone car il existe une seule voyelle écartée d'aperture maxima /a/ dans sa langue maternelle. Alors le phonème /a/ se réalise dans: sa, ma, pâte, tas.

À part ces distinctions phonémiques, le système vocalique igbo présente un phénomène d'harmonie vocalique. Ici, les voyelles sont divisées en deux groupes et les membres de chaque groupe tendent à se suivre dans un mot à l'exclusion des quatre voyelles de l'autre groupe. Par exemple:

Groupe A	Groupe E
	e =ego (argent)
a =anu (viande)	i = ire (langue)
ị = igba (tambour)	o = obi (Coeur)
ọ =ojị (noix de kola)	u =ukwe (chanson)
u =uzo (porte)	

Ceci ne se présente pas en langue française. Il convient de noter également que les voyelles igbo sont porteuses des tons qui servent à distinguer la signification des mots ayant l'orthographe identique, ce qui n'est pas le cas en français.

2.2 Comparaison des systèmes consonantiques du français et de l'igbo

En comparant le système consonantique français et igbo, nous observons des ressemblances et de différences. En premier lieu, les deux systèmes utilisent les mêmes critères distinctifs des phonèmes consonantiques à savoir le mode d'articulation et le point d'articulation.

Tableau 2: Comparaison des systèmes consonantiques français et igbo

Point d'articulation	Mode d'articulation	Phonème	Français	Igbo
Bilabiales	Sourde	P	+	+
	Sonore	B	+	+
	Nasale	M	+	+
Apico-dentales	Sourde	T	+	+
	Sonore	D	+	+
	Nasale	N	+	+
Dorso-vélaires	Sourde	K	+	+
	Sonore	g ɣ	+ -	+ +
	Nasale	ɳ	+	+
Médio-palatales	Nasale	ɲ	+	+
Labiodentales	Sourde	F	+	+
	Sonore	V	+	+
Dentales	Sourde	S	+	+
	Sonore	Z	+	+
Apico-alvéolaire (latérale)	Sonore	L	+	+
Prépalatales	Sourde	ʃ	+	+
	Sonore	ʒ	+	-
Uvulaire	Sonore	R	+	+
Labio-vélaires	Sourde	ƥ kp	-	+
	sonore	ɓ w	- +	+ +
	nasale	$ɳ^w$	-	+
Vélaires	Sourde	k^w	-	+
	Sonore	g^w	-	+
Palato-alvéolaires	Sourde	tʃ	-	+
	Sonore	dʒ	-	+

Palatale	Sonore	J	+	+
Laryngale	Sourde	H	-	+

Le système consonantique du français comprend vingt-et-un (21) consonnes y compris les trois (3) semi consonnes, alors que celui de l'igbo comprend vingt-huit (28) consonnes. La langue igbo se dispose de 19 consonnes à graphie simple et 9 à graphie double. Tandis que le français ne présente que les graphies simples. La majorité des consonnes françaises se trouve en igbo mais se prononce souvent différemment, à savoir; /b/, /d/, /f/, /g/, /k/, /l/, /m/, /n/, /ɳ/, /ɲ/, /p/, /r/, /s/, /ʃ/, /t/, /v/, /z/.

Alors que les consonnes igbo suivantes ne se trouvent pas en français: / tʃ/, / ɓ/, / ɣ/, /g^{w}/, /kpƀ/, /k^{w}/, /ɳ^{w}/, /h/ et /dʒ/, le phonème français /ʒ/ n'existe pas en igbo. Ainsi, la tendance de l'apprenant igbophone de substituer ce son avec celui qui est proche de sa langue maternelle /dʒ/. Voilà pourquoi on entend toujours /dʒə/ au lieu de /ʒə/ dans 'je', /dʒu/ au lieu de /ʒu/ dans le mot 'joue'. De même, les apprenants igbophones rencontrent tant de difficultés dans la réalisation de /R/ du français. Même si ce phonème se présente aussi en langue igbo comme une consonne dorso-alvéolaire, il se produit différemment en français comme une consonne uvulaire vibrante. Ce trait articulatoire reste un problème pour l'apprenant igbophone qui recourt souvent à celui qui se présente dans sa langue maternelle.

À partir de tableau 2 ci-haut, on observe la présence des consonnes /w/ comme dans 'awọ' et /j/ comme dans 'oyi' en langue igbo. Au contraire, ils se réalisent comme les semi-consonnes en langue française. Par exemple, /w/ et /j/ se trouvent dans les mots 'oui' et 'fille' du français. Cette différence entre le système linguistique du français et celui de l'igbo pose des difficultés chez les apprenants igbophones car leur connaissance en langue maternelle et en langue seconde (à l'occurrence l'anglais) influence toujours leur apprentissage du FLE. En se basant sur le principe de l'analyse contrastive, il s'ensuit donc que les sons français qui sont différents de ceux de l'igbo poseraient problème aux apprenants igbophones alors que ceux qui sont similaires à ceux de l'igbo ne constituent pas souvent des difficultés aux apprenants.

3. Causes des problèmes

Au cours de cette étude, nous avons expliqué qu'il existe quelques éléments nuisibles à la réalisation des sons français chez les igbophones apprenant le français. L'implication de ces éléments se voit dans le fait que les apprenants ne peuvent pas produire correctement certains sons français. A cet effet, ils ne peuvent même pas s'exprimer en français. La raison est que dans nos écoles, l'aspect phonétique et phonologique du français est négligé. D'ailleurs, on ne consacre pas assez de temps à cet aspect d'étude linguistique.

En plus, il y a le manque de professeurs compétents pour l'enseignement du français : c'est-à-dire ceux qui sont bien formés en méthode d'apprentissage et d'enseignement du français et qui maitrisent les sons français et leur fonctionnement dans le système linguistique du français. Or, d'après Lauret, « les connaissances en phonétique des enseignants doivent lui servir à définir les objectifs généraux et des objectifs précis, correspondant aux caractéristiques du français et répondant aux besoins des apprenants » (150). En dehors du manque d'enseignants compétents, il existe aussi le problème du manque de matériels pédagogiques destinés à faciliter l'enseignement et l'apprentissage de l'aspect phonétique dans nos écoles. Ces matériels incluent: les appareils audio-visuels tels que le DVD, l'appareil vidéo, la télévision, l'ordinateur, etc. C'est à noter également que les coupures fréquentes d'électricité empêchent l'emploi adéquat de ces matériels pédagogiques au cas où l'on en trouve.

L'un des obstacles à surmonter par les apprenants pour pouvoir atteindre la compétence à la réalisation des sons français, c'est l'interférence des langues déjà parlées. Il existe toujours une substitution au phonème français, un son de la langue maternelle ou la langue anglaise (langue seconde au Nigeria) presque identique. Voilà pourquoi les apprenants tendent à réaliser la voyelle /y/ comme /u/. Chez les apprenants igbophones, on observe que les voyelles ayant deux timbres sont toujours difficiles à produire. Par exemple, pour eux, il n'y a pas de distinction entre /e/ et /ɛ/, entre /a/ et /ɑ/. Les deux groupes de voyelles se réalisent de la même façon (comme /e/ et /a/ de l'igbo). Ce problème découle de la différence entre le système phonologique du français et celui de l'igbo. Les langues (igbo et anglaise) déjà parlées par les apprenants arrivent donc à conditionner leurs organes à réaliser les sons qui n'existent pas dans leur langue maternelle et la langue seconde (à l'occurrence, l'anglaise).

4. Correction phonétique

La correction phonétique est un ajustage de tous les instants qui s'obtient peu à peu, avec beaucoup de patience et d'obstination (Leon P. et Leon M. 90). Puisque la prononciation est une compétence que les apprenants assimilent par eux-mêmes, le travail correctif de l'enseignant doit consister à proposer à l'élève des « déformations » successives des items à répéter en fonction des écarts relevés dans sa production, pour l'amener petit à petit à prononcer au plus près des natifs (Lauret 88). D'après Jones Daniel (1967), cité par Lauret (90), « Le processus d'apprentissage de la prononciation d'une langue étrangère demande une analyse phonétique, qui à son tour, forme les bases d'un entrainement phonétique… ». Les apprenants devront ainsi subir un entrainement phonétique qui a pour but de les amener à réaliser correctement des sons de la parole.

Comme nous avons déjà signalé à partir de l'étude comparée, les voyelles antérieures arrondies, les voyelles nasales aussi bien que certains sons consonantiques n'existent pas en langue igbo et ainsi posent souvent des difficultés chez les apprenants igbophones du FLE. Compte tenu de la problématique, l'enseignant doit commencer par l'entrainement articulatoire. Les apprenants doivent comprendre et mémoriser les traits articulatoires de chaque son. Par exemple ; la voyelle /y/ est une voyelle antérieure arrondie et fermée car elle se réalise en avançant la langue et les lèvres en position arrondies avec une petite aperture de la bouche. Ainsi la voyelle /y/ ne se distingue de /i/ que la position des lèvres pendant l'articulation. Alors, pour la correction de cette voyelle, l'enseignant doit demander aux apprenants de garder leurs lèvres en position de /i/ et l'arrondissent pour la production de /y/. Autrement dit, pour dire le [y] français ; partir de [i] ; garder la langue dans la même position, ramener les lèvres très arrondies en avant comme pour dire [u] (Benamou 259).

De plus, l'entrainement auditif est aussi essentiel dans la correction phonétique. Ici les apprenants doivent s'entrainer à discriminer aussi bien qu'à identifier les sons. Le test auditif doit servir à développer la capacité cognitive de l'élève à se corriger. Il nous faut noter aussi que la paire minimale est un outil idéal pour construire un entrainement auditif. Il s'agit d'une paire de mots qui ne se distinguent que par un phonème. Par exemple; [ø] p**eu** / [o] p**eau.**

Par ailleurs, les outils audio-visuels sont aussi nécessaires dans l'enseignement de la prononciation. Il faut mettre au point ces outils didactiques appropriés pour faciliter l'apprentissage de la prononciation. Il ensuit que les enseignants apprécient bien le grand rôle de la prononciation dans l'étude linguistique. En outre, ils doivent accorder à la correction de la prononciation plus d'attention qu'aux autres aspects de l'apprentissage.

De petites chansons sont conseillées aussi pour l'apprentissage des sons français. L'enseignant doit jouer en classe une petite chanson et demander aux apprenants d'écouter et ensuite répéter la chanson en essayant d'imiter la prononciation originale. De même, la chanson permettra à l'apprenant de faire vivre un apprentissage de la phonétique comme une activité essentielle dans l'étude linguistique. L'enseignant doit encourager et motiver les apprenants à améliorer leur compétence linguistique en matière de prononciation et d'articulation des sons français car on dit souvent que la motivation est la clé d'un apprentissage réussi.

Conclusion

La maitrise de la production et du fonctionnement des sons d'une langue constitue une étape fondamentale vers l'acquisition de cette langue. Cela découle du fait que la langue est composée des sons à partir desquels les mots et les phrases se forment. Il s'ensuit qu'une connaissance approfondie de la production des phonèmes français s'avère nécessaire pour la communication efficace dans cette langue. Cette étude a révélé que certaines voyelles (comme les voyelles nasales aussi bien que les antérieures arrondies) n'existent pas en langue igbo et ainsi posent des difficultés aux apprenants igbophones. De même, ces apprenants n'arrivent pas à distinguer entre les sons ayant deux timbres à savoir: /a/, /ɑ/ et /e/, /ɛ/ car en igbo chaque son n'a qu'un seul timbre.

Nous sommes d'avis que l'exercice d'identification et de discrimination à l'aide de pair minimale va beaucoup aider les apprenants à maitriser les phonèmes français même ceux qui ne se présentent pas dans leur langue maternelle. De même, la motivation, l'ouverture et l'entrainement sont les mots-clefs d'un apprentissage réussi (Lauret 41). À cet effet, les apprenants igbophones doivent se tenir en éveil en ce qui concerne la production et fonctionnement des phonèmes français pour la communication effective dans la langue.

Œuvres citées

Cuq, Jean-Pierre. *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et_seconde.* Paris: CLE International, 2003.

Benamou, M. et al. *Le moulin à paroles.* Paris : Hachette, 1974.

Ezeani, E. O. *English Prononciation*. UNIZIK Journal of Arts and Humanities. Volume 1, August 1999 : 144-154.

Ezeuko, E. O. et Chira A. E. *Fonetiks na Fonoloji igbo.* Awka : Kristophel Publshers, 2005.

Gleason, H. A. *Introduction à la linguistique.* Paris: Libraire Larousse, 1969.

Jean, P. *La Linguistique.* Paris: Presse Université de France ,9eme édition, 1971.

Lado, R. *Linguistics across Cultures: Applied linguistics for language teachers.* Ann Arbor : University of Michigan Press, 1957

Lauret, Betrand. *Enseigner La Prononciation Du Français : Question et Outils.* Paris : Hachette, 2007.

Léon, Pierre et Léon, Monique. *Introduction à la phonétique corrective.* Paris : Librairies Hachette et Larousse, 2ème Edition, 1985.

Léon, Pierre R. *Phonétisme et Prononciation du Français avec des travaux Pratique d'Application et leurs corrigés.* Paris; Nathan, 1992.

Kwofie, E. N. *French Language Teaching in Africa: Issues in Applied Linguistics.* Lagos: Lagos University Press, 1985.

Okafor, E.E. *Basic Communication in English.* Onitsha: Mid-field Publishers Ltd., 2002.

Ugochukwu, F. et Okafor P. *Dictionnaire igbo-francais,* Paris: Edition KARTHALA et IFRA, 2004.